

Mémoire - Elections 2019

RESSOURCES - Fédération des entreprises sociales de la réutilisation

RESSOURCES est la fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation, la valorisation et le recyclage des ressources selon une dynamique d'économie circulaire. En 2019, la fédération RESSOURCES fête ses 20 ans au service de ses membres et comme partenaire privilégié des pouvoirs institutionnels pour toutes les questions relatives au secteur de la réutilisation/réemploi. www.res-sources.be

Contact
RESSOURCES
Rue Nanon 98
5000 Namur
081/ 390 710
Directeur
Jean-Marc CAUDRON

Pionniers et acteurs clés de l'économie circulaire, les entreprises d'économie sociale ont compris depuis longtemps **les enjeux de l'économie circulaire** qui relocalise les activités économiques, crée de l'emploi et offre un service durable à la collectivité. En prolongeant la durée de vie d'un produit, la réutilisation retarde son arrivée dans le dispositif de traitement des déchets. La production d'un bien neuf est alors évitée et les matières premières épargnées. Les entreprises d'économie sociale créent également des emplois durables et non-délocalisables grâce à leurs activités de collecte, revalorisation et vente via des magasins de seconde main.*1

Les enjeux de la réutilisation sont globaux et nécessitent **un dialogue et une concertation de tous les acteurs** disposant de compétences en matière de gestion des déchets tant au niveau européen, fédéral que régional.

La mise en place d'un système cohérent de fonctionnement et de réglementation doit encourager le développement des entreprises d'économie sociale.

Les enjeux de la réutilisation

- La création d'emplois durables pour un public peu qualifié;
- Le développement économique local, régional et territorial ;
- La réduction de la pauvreté ;
- L'innovation sociale et technologique ;
- La préservation de l'environnement par la réduction des déchets et la promotion d'une consommation durable ;
- La lutte contre le changement climatique par une économie circulaire priorisant la réutilisation sur le recyclage.

Exemplarité des pouvoirs publics

Afin d'encourager la réutilisation, RESSOURCES propose que les Marchés Publics prennent en compte les solutions durables qu'offre le secteur de la réutilisation : leasing de parcs informatiques reconditionnés, maintenance de parcs de vélos, location de biens d'équipement le temps d'un événement, achat de produits de seconde main ou remanufacturés, déconstruction sélective des matériaux sur chantier... Les labels Solid'R, Rec'UP et ElectroREV constituent des outils utiles pour orienter les marchés publics en ce sens.

Propositions au niveau régional

• Des objectifs chiffrés de réutilisation dans le cadre des Obligations de Reprise

Favoriser la réutilisation permet de soutenir une plus grande création d'emplois locaux et de diminuer l'impact environnemental du traitement des biens usagés. Un dispositif de redevance destiné à la réutilisation permettrait aux filières concernées de développer leurs activités et leurs missions d'insertion par le travail.

RESSOURCES plaide pour :

- qu'une partie de la redevance payée par le citoyen à l'achat d'un bien neuf soit destiné à la réutilisation des biens usagés ;
- la détermination d'un objectif chiffré de réutilisation, séparé de celui du recyclage.

• Chaque commune dispose d'un service de collecte de biens réutilisables soutenu par les Régions

Au-delà de la diversité de leurs finalités sociales, la force des entreprises membres de RESSOURCES reste la diversité et la complémentarité de leurs services de collecte et de traitement des déchets réutilisables.

Afin de renforcer cette réalité, RESSOURCES plaide pour :

- Un mandatement et une rétribution au prix du marché des entreprises d'économie sociale pour la collecte et la préparation à la réutilisation de déchets ;
- Le soutien aux communes qui permettent un réel système préservant de reprise de biens réutilisables via l'arrêté petit subside. *2
- L'interdiction du compactage des encombrants et la systématisation des collectes préservantes.

• Des dispositifs renforcés pour soutenir le secteur de la réutilisation

Le dispositif de soutien à la « réutilisation » doit continuer à investir d'autres filières et aller plus loin dans sa capacité à rendre réutilisable un déchet (bien ou matériau) quelle qu'en soit son origine (ménage ou entreprise), initialement destiné au recyclage ou à la destruction. Ces dispositifs auront un impact environnemental, social et économique positif.

RESSOURCES plaide pour le soutien de :

- Le développement de nouvelles filières de réutilisation spécifiques : les matériaux de construction et les vélos ;
- La mise en œuvre de système pour la réutilisation des matières (bois, textiles...) via le remanufacturing.

• Des dispositions spécifiques pour soutenir l'emploi local

Les entreprises d'économie sociale de la réutilisation utilisent différents dispositifs d'aide à l'emploi. Suite à la 6e réforme de l'Etat, les Régions ont mis en chantier une réforme des dispositifs existants. De nombreuses incertitudes demeurent, créant une insécurité pour les entreprises.

RESSOURCES plaide pour :

- Le maintien et le renforcement d'aides telles que les APE, SINE et autres soutiens à l'insertion (ex : contrats Article 60) ;
- Le maintien de l'accès des entreprises d'économie sociale aux publics cibles.
- Des réformes qui aboutissent à un paysage d'aides cohérent, stable et sécurisé pour les entreprises.

• Soutenir la professionnalisation des acteurs dans la transformation numérique

Comme d'autres secteurs, les entreprises d'économie sociale actives dans la réutilisation des déchets sont concernées par la transformation numérique de leurs activités. Cette réalité nécessite de faire évoluer leurs modèles d'entreprise mais aussi le type d'accompagnement de leurs publics cibles.

RESSOURCES plaide pour faciliter une intégration harmonieuse des technologies numériques au sein des entreprises d'économie sociale.

Propositions au niveau fédéral

• Gestion durable des stocks d'invendus/retours de produits neufs

La réglementation TVA et certaines règles de marché incitent les entreprises à envoyer en destruction des biens neufs, qui sont incinérés alors qu'ils pourraient être réutilisés. A ce jour, l'envoi en destruction permet aux entreprises de récupérer la TVA, alors qu'un don en faveur d'entreprises à caractère social ne le permet pas et s'avère donc plus coûteux. Cette situation n'est plus acceptable.

RESSOURCES plaide pour:

- interdire la destruction de biens invendus ;
- modifier la réglementation TVA en permettant aux entreprises qui font don de biens invendus à des entreprises à caractère social, de récupérer le montant de la TVA initialement exposé

• Eco-conception des produits

RESSOURCES plaide pour que la Belgique soutienne, dans le cadre de la révision de la directive européenne éco-conception :

- l'extension des secteurs soumis à une obligation de durabilité minimale ;
- la mise en place des normes de produits qui augmentent le potentiel de réparabilité car le secteur de la réparation en dépend.

• Lutte contre l'obsolescence programmée

RESSOURCES souhaite que des décisions réglementaires claires soient mises en place pour soutenir au niveau européen l'interdiction de l'obsolescence programmée clairement identifiée comme manœuvre intentionnelle de réduction de la durée de vie du produit.

RESSOURCES plaide pour que :

- les obligations des fabricants et des distributeurs soient renforcées en matière de mise à disposition des pièces détachées ainsi que des logiciels de contrôle pour les appareils électriques et électroniques notamment.

Propositions au niveau européen

- **RESSOURCES s'associe aux demandes de RREUSE, la fédération européenne des entreprises d'économie sociale de la réutilisation*3.**

Pour répondre aux défis environnementaux et sociaux auxquels notre société doit faire face, RESSOURCES demande que les parlementaires européens élaborent et mettent en œuvre des législations relatives à l'éco-conception, à la gestion des déchets et à la fiscalité afin de :

- rendre la réparation plus facile et moins chère ;
- prioriser la réutilisation des biens afin d'empêcher qu'ils ne finissent sans tri dans les filières de recyclage ou à l'incinération ;
- soutenir le rôle et le développement de l'entreprise sociale dans une dynamique d'économie circulaire et de plus en plus digitalisée.

- **RESSOURCES s'associe à ConcertES et Social Economy Europe pour proposer un plan d'actions qui soutient le développement des entreprises d'économie sociale*4.**

Ce plan d'actions pour l'économie sociale permettra de :

- renforcer la visibilité des entreprises et organisations d'économie sociale ;
- les soutenir pour qu'elles génèrent des innovations sociales, environnementales et technologiques ;
- améliorer leur accès aux moyens financiers et aux fonds européens ;
- inspirer les autorités publiques de l'UE et des pays voisins pour promouvoir la croissance de l'économie sociale comme moteur du progrès économique et social pour tous.

Ce plan d'actions devrait également servir à favoriser l'introduction des nouvelles technologies dans les entreprises et organisations d'économie sociale. En saisissant les opportunités offertes par la révolution technologique, les entreprises d'économie sociale apporteront leurs valeurs de solidarité, démocratie et durabilité à la nouvelle économie.

Pour aller plus loin

1. Observatoire de la réutilisation - https://www.res-sources.be/sites/default/files/pages/status/Observatoire_infographie_2018_0.pdf
2. Note sur l'Arrêté petits subsides - <https://www.res-sources.be/sites/default/files/docs/files/TR-JUR-WAL-DECHETS-Petits%20Subsides-Cout%20Verite-note%20Ressources.pdf>
3. Mémoire de RReuse - https://www.rreuse.org/wp-content/uploads/EaSI-statement_FINAL-1.pdf
4. Mémoire de ConcertES - www.concertes.be/memorandum2019.pdf